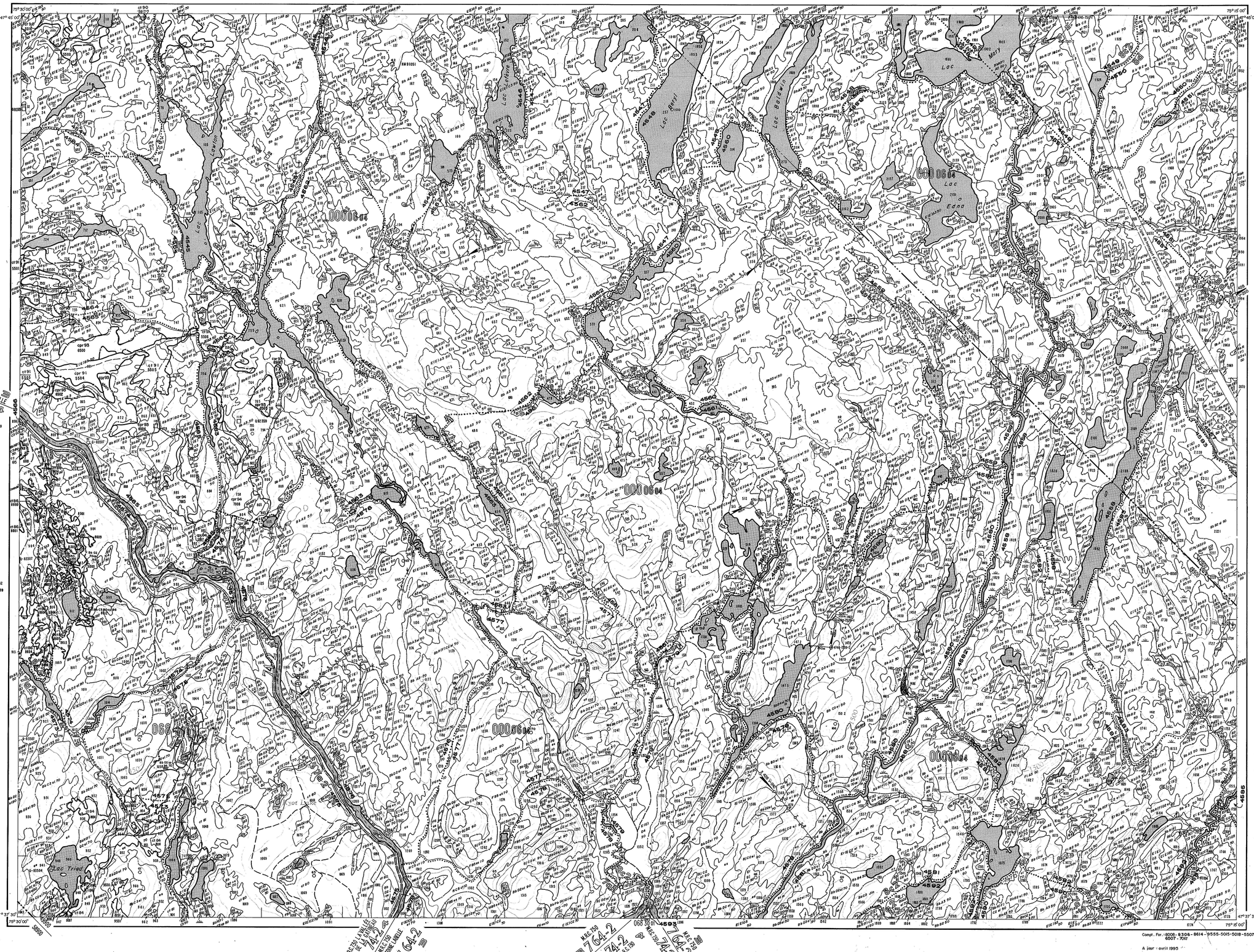

764-2
M.R.C. 750 ANTOINE LABELLE
74-2
M.R.C. 750

Compt. For. : 8006 - 8306 - 8614 - 9555 - 5015 - 5018 - 5507
6507 - 7012

A jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouée
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Bûchage partiel (dirigé ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Récolte des semences
Récolte dans les bédières boisées (sécrétion de résine)

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à mélèze
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à épinette noire et/ou pin rouge
— — à mélèze
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à sapin et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

	Système	Système
	1974	1980
	F1 (Pg10)	F1 (Pg10)
	F1 (Pg10)	F1 (Pg10)
	F1 (R)	F1 (R)
	F1 (R)	F1 (R)
	F1 (R)	F1 (R)
	F1 (R)	F1 (R)
	Bb 3	Bb 3 (R)
	Bb 3	Bb 3 (R)
	Bb 3	Bb 3 (R)
	Bb 3	Bb 3 (R)
	Bb 3	Bb 3 (R)
	Bb 3	Bb 3 (R)
	Bb 3	Bb 3 (R)
	Bb 3	Bb 3 (R)
	Bb 3	Bb 3 (R)
	Bb 3	Bb 3 (R)
	Bb 3	Bb 3 (R)
	Bb 3	Bb 3 (R)
	Pe 2	Pe 2 (R)
	Pe 2	Pe 2 (R)
	Pe 2	Pe 2